

L'an deux mille vingt-trois, le dix-huit décembre à dix-neuf heures, le comité syndical du SMICTOM, légalement convoqué en séance publique en date du mardi 12 décembre 2023, s'est réuni à la Maison des Associations, commune de MORET-LOING-ET-ORVANNE, sous la présidence de Monsieur Pascal GOUHOURY, Président du SMICTOM.

Délibérations examinées et approuvées par le Comité syndical du SMICTOM le 18/12/2023

Délibération n°2023-18-12-01

Adoption du procès-verbal de la séance du 17 octobre 2023

Délibération n°2023-18-12-02

Décision Modificative n°01-2023

Délibération n°2023-18-12-03

Ajustement de la provision pour dépréciation des actifs circulants

Délibération n°2023-18-12-04

Admission en non-valeur de créances irrécouvrables et éteintes

Délibération n°2023-18-12-05

Ouverture des crédits d'investissement par anticipation au budget primitif 2024

Délibération n°2023-18-12-06

Tarifification des biodéchets pour 2024

Délibération n°2023-18-12-07

Instauration des Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires (IHTS) et l'Indemnisation des Heures Complémentaires (IHC) au 1^{er} janvier 2024

Délibération n°2023-18-12-08

Conditions de remboursement des frais occasionnés par les déplacements temporaires

Délibération n°2023-18-12-09

Mandatement du Centre départemental de Gestion de Seine-et-Marne pour la mise en concurrence d'un marché d'assurance des risques statutaires

Délibération n°2023-18-12-10

Attribution de chèques cadeaux aux enfants des agents et aux agents du SMICTOM